

Compte-rendu Réunion de Conseil du 20 mai 2025

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER TELECOMMUNICATIONS 2025

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative, le Maire propose au Conseil Municipal de fixer au tarif maximum le montant des redevances.

LOCATION PARCELLE COMMUNALE

Suite au décès de Mr Franck DAMIEN, la location de la parcelle communale N° ZI 0081d'une superficie de 3 ha 27 a 70 ca est de nouveau à louer.

Après avoir examiné les différentes candidatures, le Conseil Municipal a retenu celle de l'EARL des Fargeaux.

Etant partie prenante dans la décision, Mr Jacques CHEVREAU n'a pas participé au vote.

AFFECTATION DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 COMMUNE

Les résultats de l'exercice 2024 sont affectés au budget primitif 2025 de la façon suivante :

Au 002 en recettes de fonctionnement : 340 426.63 €

Au 001 en dépenses d'investissement : 37 249.02 €

Au 1068 en recettes de fonctionnement : 97 387.87 €

DECISION MODIFICATIVE

Il est nécessaire de transférer des crédits du chapitre 23 au chapitre 20 suite à des dépenses de frais d'études

Du chapitre 23 : - 10 000 €

Au chapitre 20 : + 10 000 €